



RAPPORT ANNUEL 2016

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE



Ce rapport annuel 2016 est réalisé par la Direction des communications et du service à la clientèle de la Ville de Lévis en collaboration avec la Direction du service de police de la Ville de Lévis.

Rédaction : Catherine Lemelin-Simard, conseillère au soutien opérationnel de la Direction du service de police.

Design graphique : eFRUCTOSE

La Direction du service de police tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène.

Direction des communications et du service à la clientèle
2303, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 5P7

Août 2017

Crédits photos : Ville de Lévis
Centre d'images St-Jean

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	4
Mot de la présidente du Comité de sécurité publique	4
Mot du directeur	5
Mission, vision, valeurs	5
Les faits saillants de l'année 2016 au SPVL	6
1. La consolidation de la structure de direction	6
2. La réorganisation du travail au bureau des enquêtes criminelles	6
3. Une nouvelle fonction de policier judiciaire	6
4. L'accueil d'une agente d'intervention et de référence policière du CAVAC à la centrale de police	7
5. Le déploiement de pistolets à impulsion électrique	7
Organigramme	8
La sécurité routière et la surveillance du territoire	10
Planification opérationnelle	10
Normes professionnelles	10
Gestionnaire de projets corporatifs et accès à l'information	11
Quelques conclusions d'enquêtes et projets spéciaux	11
Résolution de plusieurs dossiers d'introduction par effraction	11
Projet ABBA	11
Programme d'intervention auprès des mineurs sur la prostitution (P.I.M.P.)	11
Implication auprès de la communauté et bénévolat	12
Activité carnet d'identité et vérification de sièges d'auto pour enfants	12
« Je nage pour la vie ! »	12
GUES à l'honneur	12
Coordination 9-1-1	13
Nos bilans	14
Délits et infractions au Code criminel	14
Le bilan routier	14
Le bilan des constats d'infraction	14
Statistiques	15
Profil de notre personnel au 31 décembre 2016	15
Profil budgétaire	15
Répartition des appels	16
Vérification des antécédents judiciaires	16
Formation	16
Les honneurs	17
Les départs à la retraite	17
Les promotions	17
L'avenir... La construction d'une nouvelle centrale de police	18
Perspectives 2017	19

MOT DU MAIRE



Depuis plusieurs années, la Ville de Lévis connaît une croissance démographique remarquable, ce qui témoigne de l'attractivité de ses services et de la qualité de vie offerte sur son territoire. Notre population se sent en confiance grâce au travail de nos policières et policiers, qui œuvrent sans relâche à assurer sa sécurité.

Vous le constaterez dans le présent rapport, le travail quotidien de nos policières et policiers est considérable, et les résultats sont éloquentes. Pensons au palmarès Maclean's, diffusé en août 2016, qui indiquait que Lévis est la 4^e ville la plus sécuritaire sur 100 villes canadiennes, ou au palmarès 2017 du magazine *MoneySense*, qui classe la ville de Lévis au 1^{er} rang au Québec et au 3^e rang au Canada pour la qualité de vie parmi les villes de 100 000 habitants et plus.

En 2017, le Service de police mise sur l'actualisation de la vision menant à l'atteinte des objectifs stratégiques de 2020 de la Ville de Lévis. Parmi ces objectifs, notons la mise en place d'un plan d'action pour bonifier la présence des effectifs sur le réseau routier, la poursuite de la formation et de l'actualisation des connaissances en matière d'intervention auprès des personnes souffrant d'un problème de santé mentale et le déploiement des armes de support.

Mes collègues du conseil municipal se joignent à moi afin de féliciter le personnel policier et civil de la Ville de Lévis pour sa remarquable capacité à intervenir rapidement, et ce, dans des circonstances variées, pour assurer la sécurité de notre population.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Lehouillier', written in a cursive style.

Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE



Plus que jamais, la sécurité des Lévisiennes et des Lévisiens est au cœur des préoccupations de la Ville de Lévis. C'est dans cet esprit que les membres du comité de sécurité publique travaillent jour après jour afin d'offrir à la population de Lévis un milieu de vie sécuritaire.

Nos policières et nos policiers doivent faire appliquer la loi, éduquer la population, assurer sa protection et collaborer avec les divers acteurs de notre communauté. Les enjeux de sécurité publique sont de plus en plus complexes, et il est nécessaire de travailler ensemble pour trouver des solutions innovantes, optimales et durables. À ce propos, je vous invite à prendre connaissance du présent rapport annuel du Service de police de la Ville de Lévis afin de constater à quel point les actions posées sont adaptées à notre réalité.

Au nom de mes collègues du comité de sécurité publique, je désire souligner le dévouement de nos policières et policiers, qui font de Lévis un lieu où il fait bon vivre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Janet Jones', written in a cursive style.

Janet Jones

MOT DU DIRECTEUR



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2016 du Service de police de la Ville de Lévis. Je tiens à remercier Monsieur Yves Després, qui a assuré l'intérim à la direction du SPVL durant les derniers mois. Dès mon arrivée, j'ai constaté la qualité du travail effectué par le personnel policier et civil. Les réalisations de 2016 du SPVL témoignent de l'engagement et du dévouement des membres du personnel pour se positionner en matière de sécurité publique, notamment grâce à :

- La consolidation de la structure de direction et l'accueil de nouveaux officiers ;
- La restructuration du bureau des enquêtes criminelles afin de s'adapter aux nouveaux besoins en enquête ;
- Le début des démarches pour la construction de la nouvelle centrale de police.

J'ai la chance de me joindre à une équipe qui sait unir ses forces pour contribuer à maintenir un lien fort avec le citoyen et consolider le sentiment de sécurité des Lévisiennes et Lévisiens.

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Desgagné".

Michel Desgagné

Notre mission¹

Le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux règlements municipaux, et d'en rechercher les auteurs.

Dans la réalisation de sa mission, le SPVL assure la sécurité des personnes et des biens, coopère avec la communauté, sauvegarde les droits et libertés, et respecte les victimes et leurs besoins.

À cette fin, le Service de police assure une présence policière permanente sur l'ensemble du territoire et vise à répondre aux besoins de la population à l'intérieur du mandat qu'il détient du conseil municipal et des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Notre vision

Le Service de police de la Ville de Lévis est une équipe fière, dynamique et engagée, moderne et proactive, à l'écoute de la population et de ses besoins, misant sur la coopération avec l'ensemble de ses partenaires pour assumer son rôle de leader en matière de sécurité publique.

Nos valeurs

En plus d'adhérer aux valeurs de la Ville de Lévis, notre organisation est guidée dans l'accomplissement de sa mission par trois valeurs : **l'intégrité**, la **fierté** et le **courage**. Ces valeurs reflètent bien les mandats du Service de police et font dorénavant partie du code de valeurs de tout le personnel de l'organisation.

¹ Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q., c. P-13.1.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016 AU SPVL

1. La consolidation de la structure de direction

L'année 2016 a été marquée par la consolidation de la structure de direction du SPVL afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des Lévisiennes et Lévisiens en matière de sécurité publique. Soulignons d'abord la nomination de François Dubé au poste de directeur adjoint. Ses responsabilités portent notamment sur la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des divisions opérationnelles du service, et sur la planification et le développement de la relève interne.

Dans la poursuite d'une démarche d'optimisation et d'organisation de la structure de direction, trois postes d'inspecteur ont été créés. Afin de favoriser la polyvalence et la préparation de la relève à moyen et long terme, les postes d'inspecteur aux normes professionnelles, d'inspecteur-chef aux enquêtes criminelles et d'inspecteur-chef à la surveillance du territoire ont été abolis. Ainsi, à l'été 2016, Aline Pelletier a été nommée au poste d'inspecteur, et le service a accueilli Éric Lemelin à titre d'inspecteur. En décembre, le troisième poste d'inspecteur a été comblé, avec la nomination de Martin Tremblay, qui est entré en fonction en janvier 2017.

2. La réorganisation du travail au bureau des enquêtes criminelles

Toujours dans le souci d'offrir un service de qualité à la population, une réorganisation du travail du bureau des enquêtes criminelles a été effectuée de façon à structurer les activités d'enquêtes en cinq volets différents. Elle visait notamment à assurer une cohérence dans le processus d'enquête, à améliorer la capacité du bureau des enquêtes criminelles à répondre aux urgences et à s'adapter aux nouveaux besoins d'enquête. Dans le processus, l'ajout d'un capitaine est venu consolider les volets opérationnels et de soutien dans la gestion du bureau des enquêtes criminelles. En somme, cette réorganisation du travail a permis d'améliorer l'efficacité et la performance du bureau des enquêtes criminelles, tant dans ses opérations que dans sa gestion.

3. Une nouvelle fonction de policier judiciaire

Une nouvelle fonction de policier judiciaire a été créée afin d'assurer une meilleure performance, une stabilité et un suivi adéquat, notamment dans les quatre sphères suivantes :

- L'identification des criminels et la gestion de l'appareil de bertillonnage ;
- La localisation des individus ;
- La gestion de la prise d'ADN ;
- L'enregistrement et le suivi des délinquants sexuels.

4. L'accueil d'une agente d'intervention et de référence policière du CAVAC à la centrale de police

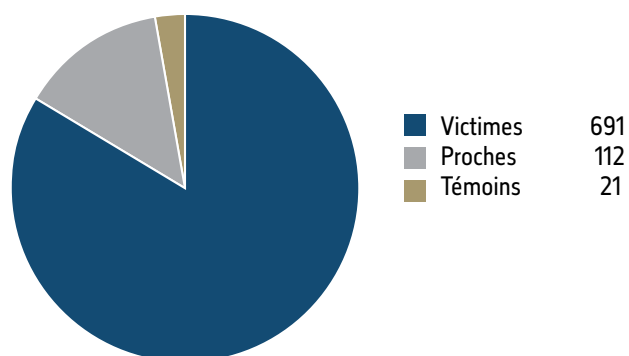
En janvier 2016, le SPVL a accueilli une agente d'intervention et de référence policière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CAVAC). Le rôle de cette intervenante est de faciliter l'accès aux services d'aide offerts par le CAVAC aux victimes d'actes criminels ainsi qu'à leurs proches, et ce, en appuyant le travail du personnel policier du SPVL.

Les principaux objectifs visés par l'accueil de l'intervenante du CAVAC au SPVL sont les suivants :

- Informer les personnes victimes d'actes criminels sur leurs droits et sur les services d'aide qui sont disponibles ;
- Accompagner les personnes victimes d'actes criminels lors du processus d'accès aux programmes publics d'indemnisation ;
- Diriger les personnes victimes vers les services d'aide appropriés ;
- Favoriser l'implication des personnes victimes dans le processus judiciaire et pénal en les informant de leur rôle et de leurs droits dans ce système.

La présence quotidienne, que ce soit auprès du personnel du bureau des enquêtes criminelles ou auprès des policiers, d'une agente d'intervention et de référence policière permet d'offrir des services adaptés aux besoins des victimes. Notamment, un partenariat a été établi entre l'agente et les procureurs de la Cour municipale.

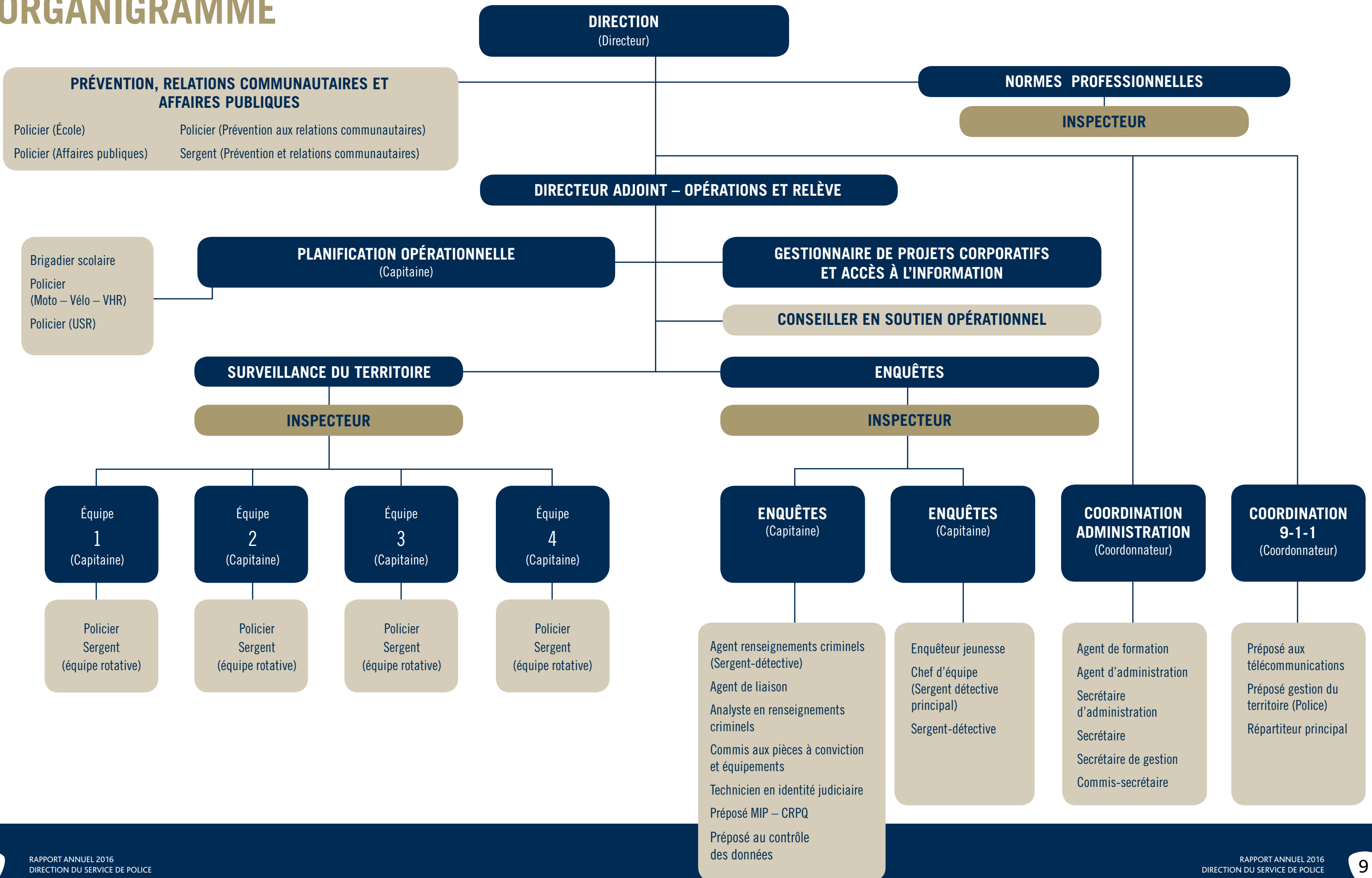
En 2016, l'agente d'intervention et de référence policière a contacté 824 personnes, soit 691 victimes, 112 proches et 21 témoins.



5. Le déploiement de pistolets à impulsion électrique

L'année 2016 a été marquée par le déploiement de pistolets à impulsion électrique de type Taser. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour l'implantation de cet outil supplémentaire lors d'interventions policières. Après le choix et l'acquisition de trois appareils Taser X2, deux moniteurs en emploi de la force ont été formés à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) à titre de moniteurs Taser. Par la suite, un programme de formation de haut niveau, accrédité par l'École nationale de police du Québec, a été mis en place et a permis aux deux moniteurs Taser de former 32 policiers utilisateurs, dont deux membres du bureau des enquêtes criminelles. Le déploiement sur le terrain s'est fait le 22 décembre 2016.

ORGANIGRAMME





LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

L'opération policière *À Lévis, il y a des limites* a pour but de sensibiliser les conducteurs et conductrices au respect des limites de vitesse et de la signalisation dans les quartiers résidentiels.

Se déroulant du 3 juillet au 28 août, l'opération 2016 s'est caractérisée par une présence policière accrue, particulièrement aux heures de pointe. Les patrouilleuses et patrouilleurs ont ainsi été présents sur tout le territoire de Lévis en visitant quelque 204 emplacements différents. Au cours des 57 journées d'opération, 561 avertissements et 767 constats d'infraction ont été remis à des usagers de la route fautifs. Ainsi, 568 constats ont été remis pour le non-respect d'un arrêt obligatoire, 147 pour excès de vitesse et 52 pour diverses infractions au Code de la sécurité routière.

Rappelons que le succès de cette opération repose sur la participation des citoyens qui ont signalé certains secteurs plus problématiques. Le développement urbain et la construction de nouveaux quartiers résidentiels ont fait en sorte que les limites de vitesse ont changé dans plusieurs secteurs, ce qui justifie également la mise en place d'une telle opération. L'opération 2016 a été bonifiée par l'affectation d'un policier qui en a assuré la coordination, tout en apportant un soutien aux autres activités du service. Durant toute la durée de l'opération, le SPVL s'est assuré d'avoir le personnel nécessaire pour combler les besoins, particulièrement aux heures de pointe.

PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

Comme chaque année, le SPVL a planifié des plans d'opération et de mobilisation de l'organisation et des partenaires pour les nombreux événements festifs qui ont eu lieu à Lévis en 2016. Une attention particulière a été portée dans le secteur de la Traverse, en raison de l'engouement suscité par la Fontaine du Quai Paquet.

NORMES PROFESSIONNELLES

Le rôle de cette section, est d'assurer le respect des normes professionnelles qui régissent le travail et le comportement des policières et des policiers. Cette section exerce un rôle de soutien et de conseil auprès du personnel policier pour le respect des valeurs du SPVL, du règlement de discipline, de la déontologie policière et de la *Loi sur la police*, et ce, en fonction des attentes citoyennes et de celles de nos partenaires internes et externes.

GESTIONNAIRE DE PROJETS CORPORATIFS ET ACCÈS À L'INFORMATION

Cette section répond aux demandes d'accès à l'information qui relèvent du SPVL. Elle assure également la liaison avec la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue² en matière de relations de travail.

QUELQUES CONCLUSIONS D'ENQUÊTES ET PROJETS SPÉCIAUX

Résolution de plusieurs dossiers d'introduction par effraction

Le travail d'enquête de notre personnel a permis la résolution d'une série d'introductions par effraction dans des résidences, survenues sur notre territoire entre les mois d'octobre et décembre 2016. L'individu qui a été arrêté était sous probation pour des dossiers de même nature commis sur le territoire de Québec.

Projet ABBA

À la suite de plusieurs plaintes relatives à une problématique de trafic de drogue dans un immeuble à logements, le projet ABBA a été mis en place. Ce projet d'enquête s'est soldé par l'exécution de trois perquisitions qui ont permis de saisir notamment près de 40 000 \$ en argent comptant et plus de 1 750 comprimés de speeds.

Programme d'intervention auprès des mineurs sur la prostitution (P.I.M.P.)

Le programme d'intervention auprès des mineurs sur la prostitution (P.I.M.P.) vise à sensibiliser les jeunes filles à la prostitution juvénile et au recrutement ainsi qu'à sensibiliser les éducateurs du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches afin qu'ils soient mieux outillés pour faire face à ce phénomène. Ce programme, initié par les enquêteurs jeunesse du bureau des enquêtes criminelles, consiste à rencontrer les jeunes filles au Centre jeunesse afin de discuter avec elles des risques associés à la prostitution et à leur expliquer comment elles pourraient se faire aborder, et ce, afin de leur apprendre à mieux reconnaître les dangers. Également, sur une base volontaire, les enquêteurs jeunesse rencontrent les jeunes filles à risque de faire de la prostitution à leur retour de fugue.

Le but de ces rencontres est également, pour les enquêteurs jeunesse du SPVL, de se faire connaître auprès des jeunes filles pour ainsi construire un lien de confiance. En 2016, près d'une centaine de jeunes filles ont été rencontrées.

² La Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue a changé de nom en cours de rédaction du Rapport annuel. Depuis juin 2017, cette direction est devenue la Direction de la gestion du capital humain.



IMPLICATION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ET BÉNÉVOLAT

Activité carnet d'identité et vérification de sièges d'auto pour enfants

Le 15 octobre 2016, le SPVL invitait la population lévisienne, en collaboration avec l'entreprise Loblaws, à une activité familiale. Les policières et les policiers étaient présents pour offrir aux familles de remplir un carnet d'identité pour leurs enfants. Le carnet contient les informations descriptives nécessaires pour accélérer les recherches en cas de disparition. Lors de cette journée, les policières et les policiers ont aussi procédé à plusieurs vérifications et ajustements de sièges d'auto pour enfants.

« Je nage pour la vie ! »

Le 9 avril 2016, dix membres du personnel se sont unis dans une nage à relais durant laquelle les participants tentaient de cumuler 250 km ou 10 000 longueurs, ce qui symbolise la distance entre Montréal et Québec. L'événement visait à sensibiliser la population à l'importance de demander de l'aide dans les moments difficiles et à promouvoir l'utilisation de la ligne 1 866 APPELLE. Les fonds amassés ont été remis aux organismes locaux et aux activités de prévention du suicide.

GUES à l'honneur

Au début de juin, le projet GUES (Gang utilisation exploitation sexuelle) a reçu le *Prix d'excellence du Réseau de la santé et des services sociaux* dans la catégorie « Prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être ». Ce projet, qui a été initié par le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) et déployé en partenariat avec À Tire-d'Aile CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), le Service de police de la Ville de Lévis et la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), est une première au Québec. Il s'agissait du 2^e prix décerné pour ce projet.



COORDINATION 9-1-1

En 2016, une démarche d'optimisation a été faite à la centrale 9-1-1. Les objectifs de ce processus étaient de reconduire un poste de coordonnateur et de consolider la structure avec la création de quatre postes de chef de plateau pour officialiser les postes de chef d'équipe. Ces postes seront dotés en 2017, et le rôle principal de ces membres consistera à assurer le fonctionnement quotidien de la centrale 9-1-1 en exécutant leur travail de répartiteur ou de répartitrice, en supervisant le travail des répartiteurs et répartitrices et en agissant comme personne-ressource auprès de ceux-ci.

Depuis juin 2016, un nouveau service est offert à la clientèle ayant un déficit auditif ou d'élocution, le Texto au 9-1-1. Les personnes désirant utiliser ce service doivent s'abonner auprès de leur fournisseur de service sans fil. Le service Texto au 9-1-1 fonctionne de la façon suivante : les gens doivent composer le 9-1-1 sur leur téléphone mobile, puis un message indique à la répartitrice ou au répartiteur de communiquer avec l'appelant au moyen de la messagerie texte.

NOS BILANS

Délits et infractions au Code criminel

CATÉGORIES D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL ET AUX LOIS FÉDÉRALES	2012	2013	2014	2015	2016	Variation entre 2015 et 2016
Crimes contre la personne	811	815	811	726	763	5 %
Crimes contre la propriété	2 244	1 879	1 681	1 639	1 461	-11 %
Autres infractions au Code criminel	500	499	332	318	383	20 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS)	300	316	384	346	465	34 %
Autres lois fédérales	39	29	17	10	4	-60 %
Délits criminels à la circulation (incluant les délits de fuite sans victime)	651	1 127	1 135	953	965	1 %
TOTAL	4 545	4 665	4 360	3 992	4 041	1 %

Le bilan routier

ACCIDENTS DE LA ROUTE	2012	2013	2014	2015	2016	Variation entre 2015 et 2016
Collisions mortelles	4	3	3	4	7	75 %
Collisions avec blessés graves	0	0	11	4	9	125 %
Collisions avec blessés légers	614	548	549	548	511	-7 %
Collisions dommages matériels +2000 \$	1 416	1 352	1 386	1 279	1 396	9 %
Collisions dommages matériels -2000 \$	635	702	642	646	633	-2 %
TOTAL	2 669	2 605	2 591	2 481	2 556	3 %

Le bilan des constats d'infraction

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION DONNÉS	2015	2016
Infractions liées à la circulation	14 369	15 881
Infractions liées au stationnement	5 991	6 133
Infractions liées au règlement – Paix et bon ordre (RV-2010-09-41) et Piste cyclable (RV-2010-09-78)	774	956
TOTAL	21 134	22 970

Statistiques

Profil de notre personnel au 31 décembre 2016

CATÉGORIES	Nombre de poste comblés ou vacants
Personnel cadre civil et policier	15
Personnel policier syndiqué	143
Personnel civil syndiqué	71
Personnel temporaire syndiqué	53
TOTAL	282

Ces données représentent le personnel en équivalent personne / année (EPA). Ces catégories incluent les brigadiers.

Profil budgétaire

BUDGET ET ENVIRONNEMENT	2015 (\$)	2016 (\$)
Budget du Service de police	26 486 804	27 296 465
Budget de la Ville de Lévis	237 900 000	246 225 000
Budget du Service de police / Budget de la Ville	11 %	11.09 %
Population	144 147 ³	145 454 ⁴
Coût du service par personne	184	188

DÉPENSES	Réel au 31 déc. 2016 (\$)
Rémunération du personnel	20 966 503
Cotisations de l'employeur	5 106 762
Déplacements et représentation	67 415
Services professionnels	324 254
Location et achat d'équipement	509 708
Subventions	162 269
TOTAL DES DÉPENSES	27 136 911 \$

REVENUS	Réel au 31 déc. 2016 (\$)
Revenus de la centrale 9-1-1	1 519 776
Vérifications d'antécédents judiciaires	66 749
Perception de frais divers	233 799
Revenus du contrôle d'animaux domestiques	277 395
Perception pour prêt de service	128 393
TOTAL DES REVENUS	2 226 112 \$

³ <https://www.ville.levis.qc.ca/la-ville/statistiques/> Site Internet de la Ville de Lévis (Consultation en ligne le 2016-07-25)

⁴ <http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/25213/> (Consultation en ligne 2017-04-24)

Répartition des appels

CATÉGORIES	Nombre d'appels ⁵
Appels 9-1-1 pour Lévis	30 579
Appels 9-1-1 pour les autres villes	42 691
Total appels 9-1-1	73 270
Appels administratifs pour Lévis	23 256
Appels administratifs pour les autres villes	10 088
Total appels administratifs	33 344
TOTAL appels 9-1-1 et administratifs (Lévis et les autres villes)	106 614

Vérification des antécédents judiciaires

TYPES DE VÉRIFICATIONS	Nombre de vérifications
Secteur scolaire	94
Résidences privées pour aînés (RPA)	76
Industrie du taxi	127
Centres de la petite enfance (CPE) et garderies	853
Organismes bénévoles	1 356
Demandes de pardon	75
Hors entente	564
Prise d'empreintes digitales	172
Opération Nez rouge	15
TOTAL	3 332

⁵ Pour les fins de comptabilisation, le nombre d'appels renvoie au nombre d'appels qui a nécessité la création d'une carte d'appel.

FORMATION

En 2016, les formateurs et les moniteurs du SPVL ont donné 2 053 heures de formation à nos policières et nos policiers. Également, le personnel du bureau des enquêtes criminelles a reçu une formation sur les drogues de synthèse par la GRC.

Voici la distribution des heures de formation reçues en 2016 :

DIVISION	Nombre d'heures
Surveillance du territoire	9 084
Bureau des enquêtes criminelles	2 002
Affaires publiques, relations avec la communauté et prévention	127
Administration et soutien opérationnel	2 527
TOTAL	13 740



Les départs à la retraite

En 2016, le SPVL a souligné le départ à la retraite de membres du personnel pour leur témoigner sa reconnaissance pour toutes les années qu'ils ont investies au service des citoyens.

L'agente Marie-France Bédard – policière à l'accueil – 1^{er} septembre 2016

L'agent Gilles Boutin – unité de sécurité routière – 1^{er} février 2016

L'agent Denis Mallet – unité de sécurité routière – 15 février 2016

L'agent Gilles Nolin – unité de sécurité routière – 1^{er} février 2016

L'agente Susan Normand – policière école – 1^{er} septembre 2016

L'agent Alain Roberge – unité de sécurité routière – 1^{er} août 2016

L'agent Luc Thibodeau – surveillance du territoire – 1^{er} septembre 2016

Les promotions

François Dubé, directeur adjoint

Annick Normand, sergente-détective

Marie-Ève Roy, sergente-détective

Martin Savoie, capitaine

L'AVENIR... LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CENTRALE DE POLICE

En février 2016, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehoullier, dévoilait le site choisi pour la construction de la nouvelle centrale de police à laquelle seront annexées la Cour municipale et la Direction des affaires juridiques. En avril, la première phase de l'évaluation environnementale du site ainsi que l'étude géotechnique du terrain ont été réalisées. Un spécialiste pour élaborer la planification des travaux de dynamitage a été engagé en juin. Les travaux de déboisement du terrain ainsi que le retrait du matériel (sol végétal) qui ne nécessite pas de dynamitage ont été effectués en novembre. En décembre, le Règlement RV-2016-16-08 sur le zonage et le lotissement, adopté le 24 octobre 2016, est entré en vigueur afin de prévoir une zone sécuritaire pour l'implantation de la future centrale de police. En 2016, la réalisation d'un programme fonctionnel et technique qui permet d'établir la surface requise pour répondre aux besoins et estimer les coûts a débuté et se poursuivra en 2017.



Division géomatique
Direction des technologies
de l'information

Centre de police
Localisation de la centrale
de police projetée



Projeté par:
Date: 2016-02-16

PERSPECTIVES 2017

Pour l'année 2017, le Service de police souhaite contribuer à l'actualisation de la vision et à l'atteinte des objectifs stratégiques de 2020 de la Ville de Lévis. Des priorités d'action ont été identifiées et ciblées qui comprennent notamment :

- Mettre en place un plan d'action pour bonifier la présence du SPVL aux endroits stratégiques sur le réseau routier ;
- Poursuivre la formation et l'actualisation des connaissances de notre personnel, notamment en matière d'intervention policière auprès des personnes souffrant d'un problème de santé mentale ;
- Élaborer un plan de déploiement et de formation des armes de support.





RAPPORT
ANNUEL 2016
DIRECTION DU SERVICE DE POLICE